

astie à l'Angleterre et que c'est leur vieux duc qui a imposé sa langue au royaume qu'il avait conquis.

Quant aux liens politiques qui unissaient Jersey à la France aux premiers temps de la monarchie, ils ont été entièrement brisés en 912, lors du mariage de Gisèle, fille de Charles le Simple avec Rallon, duc de Normandie.

* * Je sais qu'un poète français avait dit un jour avec beaucoup de sens :

Rien veut dire beaucoup de chose.

Mais j'ignorais qu'il pût y avoir beaucoup plus de choses encore dans le mot *Néant*, et je viens de l'apprendre à ma grande surprise.

Vous savez qu'en France ce mot est employé tous les jours en style administratif et vous n'avez qu'à demander à n'importe quel Français de vous montrer son casier judiciaire pour y voir en grosses lettres le mot *Néant*, si le titulaire de ce document n'a subi aucune condamnation.

Le *Journal Officiel* de la République française publie ce mot dans chacun de ses numéros, dans les tableaux contenant des listes quelconques, comme par exemple : le nombre de kilomètres de chemins de fer construits chaque année sur une ligne ou une autre ; vous le rencontrez tous les jours aussi dans les tableaux d'avancement de l'armée de terre, de la marine, des administrations civiles, enfin c'est le terme adopté et le seul admis. C'est l'équivalent de l'anglais *None* ou *Nil*.

Eh bien, figurez-vous que j'ai eu l'audace de l'employer dans la traduction d'un document public ou particulier, — je ne veux même plus savoir lequel des deux, — et que ce mot "*Néant*" a littéralement épaté nombre de personnes qui en ont fait des gorges chaudes.

J'ai cru d'abord à une fumisterie, à une charge, mais non, ces braves gens étaient sérieux dans leur candeur naïve et la platitude des plaisanteries qu'ils faisaient à ce propos témoignait de l'ingénuité de leur bonne foi.

Quant à donner une raison plausible de leurs éclats de rire, ils n'en avaient pas d'autre que celle-ci :

— Ah ! Ah ! Ah ! *Néant*, *Néant*. Quand on m'offrira un *cocktail*, je répondrai *Néant*.

Ce en quoi ils se vantaient beaucoup.

* * Et pourtant, c'est à *Néant* que nous devons la chanson si spirituelle de Nadaud ; *Les deux Gendarmes*.

Nadaud, qui ne pouvait quitter son Paris qu'il aimait tant, se décida cependant un beau jour à accepter une invitation à dîner d'un de ses amis habitant une petite sous-préfecture de l'Ouest et prit le train qui le conduisit à environ deux milles de la ville, où son couvert était mis.

Le temps était de bonne humeur, le soleil radieux, les blés en épis et les cigales en chansons. Nadaud refusa tout véhicule et partit d'un pas léger par un petit sentier qui lui parut bon à suivre.

Mais j'oubliais de vous dire que Nadaud qui jamais ne chassa de sa vie avait eu la fantaisie d'endosser un habillement de chasse, mais sans emporter de fusil, histoire de se donner une contenance en pays rural.

Il n'avait pas fait deux cents pas qu'un gendarme galonné suivi d'un autre gendarme non galonné, surgit des blés, d'or et lui demande son port d'armes.

Nadaud n'en avait évidemment pas.

— Vos papiers ?

— Mes papiers, je n'ai guère que quelques ébauches de chansons... Oh ! je dois avoir mon casier judiciaire, car... en effet, le voici.

Le brigadier déplia le document et lut ce seul mot dans la colonne des condamnations : *Néant*.

— *Néant* ! hum, *Néant*. Voilà un particulier qui m'a l'air dangereux. Habillé en chasseur, pas de port d'arme, étranger au pays et condamné pour "*Néant*." Allons, en route, et plus vite que ça, vous vous expliquerez avec l'autorité.

Nadaud essaya de parlementer, de démontrer au brigadier que jamais il n'avait commis ni crime, ni délit et que...

— Ouais ! on la connaît celle-là. Et vous allez me faire croire que vous n'avez pas commis le crime de *Néant*, que vous n'avez pas été condamné pour *Néant* ?

— Mais, brigadier, *Néant* veut dire...

— Je vous dis qu'on la connaît celle-là ! Qu'en dis-tu, *Pandore* ?

— Brigadier, vous avez raison.

— *Néant*, continua Nadaud, veut dire...

— *Néant* veut dire ce que vous avez fait, ce qui vous a fait condamner, hein, *Pandore* ?

— Brigadier, vous avez raison.

Nadaud vit bien qu'il était inutile de raisonner et que ce qu'il avait de mieux à faire était de se soumettre et de continuer sa route entre les deux représentants de l'autorité, brigadier en tête, *Pandore* en queue, car le sentier était étroit.

Chemin faisant, l'imagination de Nadaud excitée par cet incident, ouvrit ses ailes et s'envola dans les régions de la fantaisie et c'est en chantonnant :

Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison.

qu'il entra dans la ville avec son escorte.

— Chante, mon vieux, chante, grommelait le brigadier, fiche-toi de moi, fiche-toi de la gendarmerie, on va t'arranger, néant.

En passant devant une maison d'assez bonne apparence, il entendit le brigadier dire à *Pandore* que le sous-préfet était revenu le matin même après une absence de quelques jours.

— Brigadier, est-ce là la sous-préfecture ?

— Turllement.

— En ce cas, vous seriez bien aimable de m'y conduire. Le sous-préfet, c'est l'autorité et je demande à le voir. D'ailleurs, il m'attend...

— Le sous-préfet vous attend, vous, condamné pour néant ? Trop fort.

— Je vous assure...

Mais, au même instant, le sous-préfet sortait. En apercevant Nadaud :

— Ah ! mon cher ami, je vous attends depuis une heure, mais... que faites-vous là, gendarmes ?

— Monsieur le sous-préfet... comprenez... la consigne... pas de port-d'armes... le particulier... condamné pour néant...

— Brigadier, tournez les talons, M. Nadaud vient déjeuner chez moi.

— Suffit !

Et le brigadier s'en fut songeur, disant à *Pandore* :

— Pour lors, que *Néant* est un crime permis par la loi.

— Brigadier, vous avez raison.

Et plus tard, après le déjeuner, Nadaud chanta de sa jolie voix si captivante :

Deux gendarmes, un beau dimanche
Chevauchaient le long d'un sentier.
L'un portait la sardine blanche,
L'autre le jaune baudrier.
Le premier dit d'un ton sonore :
Le temps est beau pour la saison.
Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison.

Puis les autres couplets se succédèrent aux applaudissements des amis du sous-préfet.

Et voilà comment, grâce à l'ignorance du brigadier, la signification du mot "*Néant*," nous avons cette chanson si typique aussi connue sur les rives du Saint-Laurent que sur les bords de la Seine.



CONCOURS DE STÉNOGRAPHIE

(Voir gravure)

M. Emile Duployé, l'immortel inventeur de l'admirable méthode de sténographie qui porte son nom, invitait, l'année dernière, ses amis du Canada à faire participer leur pays au Concours international à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle. Un comité se

forma, et la plupart de nos lecteurs ont sans doute eu connaissance de la circulaire qui fut alors adressée aux différents établissements d'éducation et aux communautés enseignantes, pour leur demander de prendre part au concours.

Malgré le peu de temps laissé à la disposition des concurrents, un grand nombre de travaux d'une réelle valeur furent adressés au comité. Mais, parmi tous ces travaux, les distingués examinateurs apprécient surtout quelques feuilles d'un caractère tout à fait à part, entourées d'un encadrement sténographique d'un goût exquis. Ces copies vraiment hors pair avaient été envoyées par le Noviciat des RR. FF. de Saint-Gabriel, du Sault-au-Récollet, P.Q. Les membres du comité furent heureux de constater que leur appel avait été entendu.

Afin de répondre au désir de quelques personnes, ils résolurent d'envoyer à Paris leurs photographies respectives, groupées en un seul tableau. C'est ce tableau que représente notre gravure de première page.

Mais n'était-il pas à propos d'entourer ce tableau d'un encadrement sténographique ? Naturellement, on se dit que cela ferait bien, et ces messieurs pensèrent que les RR. FF. de Saint-Gabriel seraient en mesure de leur préparer quelque chose de parfaitement approprié. Ils ne se trompaient pas, ainsi que peuvent en juger ceux de nos lecteurs qui ont l'avantage de connaître la sténographie Duployé.

Ce travail, tout à fait remarquable, est dû à la plume habile du Rév. Frère Louis-de-Montfort, directeur du noviciat du Sault-au-Récollet.

En voici la traduction :

Dans les angles d'en haut, à droite et à gauche, se lisent ces deux mots répétés chacun huit fois et disposés symétriquement : LE COMITÉ. Au milieu, toujours en haut : D'ORGANISATION, entrelacé avec SECTION CANADIENNE. De chaque côté du tableau, la phrase se continue ainsi : DU CONCOURS INTERNATIONAL, et se termine en bas, au milieu par ces trois mots entrelacés : DE STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ. Les angles du bas, à gauche et à droite, sont occupés par le noms de MM. les membres du Comité, répétés, eux aussi, huit fois chacun et entrelacés ou superposés d'une façon très ingénieuse. A gauche : MM. DAUTH, ARCHAMBAULT TARTE, LA ROCHELLE. A droite : MM. GOVIN, BERTHAUME et CUROT.

La banderole tricolore gracieusement jetée sur l'encadrement, et l'entourant aux trois quarts de ses plis onduleux, produit le meilleur effet. Celle d'en bas, peinte en rose, porte inscrite, en sténographie, la phrase complète de l'encadrement.

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs ce petit chef-d'œuvre qui ne peut manquer, pensons-nous, de les intéresser.

Les RR. FF. de Saint Gabriel ne sont au Canada que depuis une douzaine d'années ; mais ils dirigent déjà un bon nombre d'écoles dans plusieurs paroisses des diocèses de Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, etc. Ils se font partout grandement estimer et apprécier de Messieurs les Curés, des commissaires d'écoles et des familles. Ils enseignent la sténographie dans la plupart de leurs établissements. Ils dirigent, à Montréal même, une œuvre de plus utiles et appelée à faire un bien immense aux jeunes travailleurs si souvent abandonnés à eux-mêmes et, par conséquent, exposés à tant de dangers. Nous voulons parler de l'Œuvre du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, pour les apprentis orphelins, 647, rue Lagachetière.

En France, les RR. FF. dirigent des pensionnats dont plusieurs d'enseignement secondaire moderne, quelques orphelinats et un grand nombre d'écoles paroissiales. Ils s'occupent aussi de l'éducation et de l'instruction des sourds-muets et des jeunes aveugles, et ont, à cette fin, des établissements très prospères dans toutes les contrées de la France.

Espérons que leurs œuvres se développeront et prospéreront aussi sur notre sol canadien, si fertile en toutes sortes d'entreprises de zèle et de dévouement. Des hommes capables d'entreprendre et de mener à bonne fin de semblables œuvres, sont dignes de l'admiration et de l'estime de tous les bons citoyens ; on ne saurait trop les encourager.